

Table des matières

Sommaire	v
Principales abréviations	vii
INTRODUCTION	1
Section I. Les orientations juridiques	5
§ 1. Évolution des idées	5
A. Au plan national	6
1. La répression du débiteur défaillant	6
2. Le règlement des créanciers	7
3. La sauvegarde de l'entreprise	8
B. Au plan européen	10
1. Le droit communautaire	11
2. Le droit des États européens	15
C. Au plan international	15
§ 2. Évolution des techniques	18
A. Le recours au juge	18
B. Diversification des techniques	19
Section II. Les orientations économiques	21
§ 1. La justification du droit économique des entreprises en difficulté .	21
A. La justification classique	22
B. La justification moderne	24
§ 2. L'efficacité du droit économique des entreprises en difficulté	25
A. L'évaluation	26
B. La portée de l'évaluation	29

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. DÉLIMITATION DU DROIT ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	31
Section I. L'entreprise	32
§ 1. Une condition d'applicabilité du droit économique des entreprises en difficulté	32
A. L'entreprise personne physique	33
1. Qualification de l'entreprise personne physique	33
a) <i>L'exercice d'une activité professionnelle</i>	33
b) <i>L'exercice d'une activité indépendante</i>	35
2. Désignation des entreprises personnes physiques	35
a) <i>Les personnes visées par la loi</i>	35
b) <i>Les personnes non visées par la loi</i>	37
B. L'entreprise personne morale	39
1. Une personne morale	39
a) <i>Naissance de la personnalité morale</i>	39
b) <i>Disparition de la personnalité morale</i>	41
2. Une personne morale de droit privé	42
§ 2. Un objet d'application du droit économique des entreprises en difficulté	43
A. La taille de l'entreprise	43
B. L'activité de l'entreprise	44
Section II. Les difficultés	48
§ 1. L'entreprise en cessation des paiements	49
A. Délimitation de la cessation des paiements	49
1. Délimitation matérielle	49
2. Délimitation temporelle	53
B. Fonctions de la cessation des paiements	54
1. Un fait générateur de procédures	54
2. Un fait perturbateur de procédures	55
§ 2. L'entreprise hors cessation des paiements	56
A. En deçà de la cessation des paiements	56
B. Au-delà de la cessation des paiements	58
Section III. Les procédures	59
§ 1. La structure des procédures	60
A. Le tribunal	60
1. La compétence du tribunal	60
2. Les membres du tribunal	64
B. Les intervenants à la procédure	66
1. Le conciliateur	66
2. Le mandataire <i>ad hoc</i>	66
3. L'administrateur judiciaire	67
4. Le mandataire judiciaire	67
5. Le commissaire à l'exécution du plan	68

6. Le liquidateur	69
7. Les contrôleurs	69
8. Les experts	70
9. Les représentants des salariés	70
10. Le débiteur	70
§ 2. La nature des procédures	71
A. Des procédures collectives	71
B. Des procédures aménagées	72
1. Les décisions de justice	73
2. Les voies de recours	75
 Première partie L'ANTICIPATION DE LA DÉFAILLANCE DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ 	
TITRE I. L'ANTICIPATION PAR LA RENÉGOCIATION	83
<hr/>	
CHAPITRE I. LES CIRCONSTANCES DE LA RENÉGOCIATION	85
Section I. La révélation des difficultés de l'entreprise	85
§ 1. Information sur l'entreprise	86
A. Information sur la situation actuelle	86
1. Entreprises assujetties	86
2. Contenu de l'obligation	87
a) <i>Comptes individuels</i>	87
b) <i>Comptes consolidés</i>	88
3. Obligation de publication des comptes sociaux	89
B. Information sur la situation prévisionnelle	90
1. Entreprises assujetties	90
2. Documents comptables	91
§ 2. Information de l'entrepreneur	92
A. Initiative de l'entrepreneur	92
1. L'intervention d'un groupement de prévention agréé	92
2. L'intervention d'organismes publics	93
B. L'alerte par les tiers	95
1. Alerte du commissaire aux comptes	96
2. Alerte du président du tribunal	99
3. Alerte du comité d'entreprise	100
4. Alerte des associés	101
Section II. La réaction de l'entreprise en difficulté	102
§ 1. La demande de désignation d'un mandataire <i>ad hoc</i>	103
§ 2. La demande de désignation d'un conciliateur	106

CHAPITRE II. LES CONSÉQUENCES DE LA RENÉGOCIATION	111
Section I. Les conséquences du mandat <i>ad hoc</i>	111
§ 1. La diversité des missions du mandataire <i>ad hoc</i>	112
§ 2. Les prémices à l'ouverture d'une procédure de sauvegarde ou de conciliation	113
Section II. Les conséquences de la conciliation	114
§ 1. Conclusion d'un accord	114
§ 2. Portée juridique de l'accord	118
A. Accord constaté	118
B. Accord homologué	119
TITRE II. L'ANTICIPATION PAR LA RÉORGANISATION	123
CHAPITRE I. LES PRÉALABLES À LA RÉORGANISATION	127
Section I. La protection judiciaire de l'entreprise	127
§ 1. Les conditions de la protection	128
A. Une demande de l'entreprise	128
1. Pouvoir d'initiative	128
2. Mesures incitatives	130
B. La justification de la demande	131
1. La justification d'une absence de cessation des paiements .	131
2. La justification de difficultés que l'entreprise ne peut surmonter	133
§ 2. Les conséquences de la protection	135
A. L'arrêt des poursuites individuelles	136
1. Champ d'application de l'arrêt des poursuites	136
2. Modalités d'application de l'arrêt des poursuites	139
B. L'interdiction des inscriptions	140
C. L'arrêt du cours des intérêts	141
Section II. La poursuite de l'activité de l'entreprise	142
§ 1. Les personnes chargées de la gestion de l'entreprise	143
A. Le principe de l'administration de l'entreprise par son dirigeant .	143
B. Les limites à l'administration de l'entreprise par son dirigeant .	144
1. Désignation d'un administrateur judiciaire	144
a) Actes que le débiteur peut passer seul	146
b) Actes que le débiteur ne peut passer seul	146
2. Absence d'administrateur judiciaire	147
§ 2. Les actes de gestion de l'entreprise	148
A. La gestion des contrats	148
1. Exercice de la poursuite	149

2. Domaine de la poursuite	150
3. Sort du contrat	152
a) <i>Continuation</i>	152
b) <i>Renonciation</i>	154
4. Régime spécifique à certains contrats	155
B. La gestion des créances	156
1. Les créances privilégiées	157
a) <i>Critères du paiement à l'échéance</i>	158
b) <i>Paiement à l'échéance</i>	162
c) <i>Privilège de la procédure</i>	162
2. Les créances non privilégiées	164
a) <i>Interdiction des paiements</i>	164
b) <i>La déclaration des créances</i>	167
c) <i>Le sort des créances déclarées</i>	174
3. Les créances salariales	176
a) <i>La vérification des créances salariales</i>	176
b) <i>Les privilèges et garanties des salariés</i>	177
C. La gestion des biens	179
1. Régime général de revendication des meubles	179
a) <i>Domaine de la revendication</i>	179
b) <i>Modalités de la revendication</i>	180
2. La revendication du vendeur de meubles impayé	183
a) <i>Vendeur en possession du bien</i>	184
b) <i>Vendeur sans possession du bien</i>	184
3. Les revendications et droits du conjoint	189
CHAPITRE II. LE PROCESSUS DE RÉORGANISATION	191
Section I. La préparation de l'avenir de l'entreprise	192
§ 1. L'élaboration du bilan économique, social et environnemental ...	192
A. Le bilan économique et social	192
B. Le bilan environnemental	194
§ 2. L'élaboration du projet de plan de sauvegarde	196
Section II. L'adoption d'un plan de sauvegarde	200
§ 1. L'exécution du plan de sauvegarde	201
A. Le contenu du plan	201
1. Volet économique	201
2. Volet social	204
3. Volet financier	205
B. Modification du plan	208
C. Personnes intéressées par le plan	208
§ 2. L'inexécution du plan de sauvegarde	210
A. Causes de résolution du plan	210
B. Modalités de résolution du plan	211

Seconde partie
LE TRAITEMENT DE LA DÉFAILLANCE
DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

TITRE I. LES MODALITÉS DU TRAITEMENT	215
CHAPITRE I. LE DÉCLENCHEMENT D'UNE PROCÉDURE DE TRAITEMENT	217
Section I. La saisine du tribunal	217
§ 1. Une obligation pour l'entreprise	218
§ 2. Un risque pour l'entreprise	219
A. La saisine sur assignation d'un créancier	220
B. La saisine sur requête du ministère public	221
C. La saisine d'office du tribunal	222
D. La saisine sur requête d'un héritier du débiteur décédé	223
Section II. Les choix du tribunal	223
§ 1. Le choix du tribunal d'ouvrir une procédure	223
A. Choix tenant aux qualités du débiteur	224
1. Qualités professionnelles	224
1. Qualités processuelles	225
B. Choix tenant aux difficultés du débiteur	226
1. L'état de cessation des paiements : une condition commune au redressement et à la liquidation judiciaire	226
2. Le redressement manifestement impossible : une condition propre à la liquidation judiciaire	227
§ 2. Les choix du tribunal à l'ouverture de la procédure	227
A. Les choix dans le cadre d'un redressement judiciaire	227
B. Les choix dans le cadre d'une liquidation judiciaire	228
CHAPITRE II. LE DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE DE TRAITEMENT	231
Section I. Les contraintes	231
§ 1. Les contraintes de l'entreprise	231
A. Les contraintes patrimoniales	232
1. Mesures applicables au débiteur	232
2. Mesures applicables aux dirigeants	235
B. Les contraintes de gestion	236
1. Administration de l'entreprise en redressement judiciaire .	237
2. Administration de l'entreprise en liquidation judiciaire ...	238
a) La représentation du débiteur par le liquidateur	238
b) L'administration de l'entreprise par le liquidateur	242

c) <i>L'intervention du liquidateur en tant que représentant des créanciers</i>	244
§ 2. Les contraintes des partenaires de l'entreprise	244
A. Les créanciers	245
1. Redressement judiciaire	245
2. Liquidation judiciaire	245
B. Les salariés	246
1. Le paiement des salariés	246
a) <i>La vérification des créances salariales</i>	246
b) <i>Les privilèges et garanties des salariés</i>	248
2. Le licenciement des salariés	249
a) <i>Licenciements économiques avec poursuite d'activité</i>	250
b) <i>Licenciements économiques sans poursuite d'activité</i>	251
Section II. Les opportunités	251
§ 1. La préparation de l'avenir de l'entreprise	251
A. La préparation d'un plan de redressement	252
1. Période d'observation	252
2. Période de négociation	253
B. La préparation d'un plan de cession	254
1. Les conditions de fond	254
2. Les conditions de forme : les offres	256
a) <i>Auteur de l'offre</i>	256
b) <i>Contenu des offres</i>	257
c) <i>Publicité des offres</i>	258
§ 2. La préservation des droits des partenaires de l'entreprise	259
A. La reconstitution du patrimoine de l'entreprise : les nullités de la période suspecte	259
1. Types de nullité	261
a) <i>Nullités obligatoires</i>	261
b) <i>Nullités facultatives</i>	265
2. Régime de l'action en nullité	266
B. Les revendications sur le patrimoine du débiteur	267
TITRE II. LES SANCTIONS DU TRAITEMENT	269
CHAPITRE I. LE SORT DE L'ENTREPRISE	271
Section I. La préservation de l'entreprise	272
§ 1. Le plan de redressement	272
A. Le redressement de l'entreprise	272
B. Le redressement du débiteur	274
§ 2. Le plan de cession	276
A. L'adoption du plan de cession	279
1. La décision du tribunal	279

2. Les voies de recours	281
B. Les effets de la cession	282
1. Cession sans location-gérance	282
a) Effets à l'égard du cessionnaire	282
b) Effets à l'égard des contractants	286
c) Effets à l'égard des créanciers	289
2. Cession précédée d'une location gérance	291
Section II. La disparition de l'entreprise	293
§ 1. La cession des actifs du débiteur en liquidation judiciaire	293
A. La cession des immeubles	294
1. Le mode de cession	295
a) La cession judiciaire	295
b) La cession amiable	296
2. Les effets de la cession	298
B. La cession des meubles	299
1. Le mode de cession	299
2. Les effets de la cession	300
§ 2. Les conséquences de la liquidation judiciaire	301
A. Conséquences à l'égard du débiteur	301
B. Conséquences à l'égard des créanciers	301
1. Le paiement des créanciers avant la clôture de liquidation	302
a) Les conditions du paiement	302
b) Règles de répartition	304
2. Le paiement des créanciers après la clôture de liquidation	306
a) La clôture de liquidation	306
b) Domaine de l'interdiction des poursuites	308
c) Le droit d'agir des créanciers postérieurement à la clôture de liquidation	308
CHAPITRE II. LE SORT DE L'ENTREPRENEUR	311
Section I. Les responsabilités	312
§ 1. Les actions en responsabilité du droit économique des entreprises en difficulté	313
A. La responsabilité pour faute de gestion ayant contribué à l'insuffisance d'actif	316
1. Les conditions de la responsabilité	316
a) La faute de gestion	316
b) L'insuffisance d'actif	318
c) Le lien de causalité	319
2. La mise en œuvre de l'action	319
B. La responsabilité pour faute aggravée ayant contribué à la cessation des paiements	321

1. Conditions de la responsabilité	322
2. Mise en œuvre de la responsabilité aggravée	324
§ 2. Les actions en responsabilité fondées sur le droit commun et sur le droit des sociétés	325
Section II. Les sanctions	327
§ 1. Les sanctions économiques	328
A. Conditions d'application des sanctions économiques	329
B. Modalités d'application des sanctions économiques	332
§ 2. Les sanctions pénales	335
A. Diversité des infractions	336
1. Les infractions commises par les dirigeants de l'entreprise	336
a) <i>La banqueroute</i>	336
b) <i>Les autres infractions</i>	339
2. Les infractions commises par les tiers	340
a) <i>Infractions commises par des organes de la procédure</i>	340
b) <i>Infractions commises par des tiers dans le cadre des relations avec le débiteur</i>	341
B. Règles de procédures	343
Bibliographie	345
Index	347